

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada et Etats-Unis, \$1.00 par an. — Etranger, 7 francs.

VOL. XXX

DECEMBRE 1931

No 12

SOMMAIRE:—Le fondateur de l'Eglise du Nord-Ouest — Le nouvel Archevêque de Québec — Saint-Hyacinthe et Gravelbourg — Un jubilé d'or d'oblation — Le développement du vicariat apostolique de Grouard — La puissance de la prière — Commission pontificale pour l'interprétation du droit canonique — Les Soeurs de la Providence dans l'Ouest américain et canadien — La vie du Frère Alexis Reynard, O. M. I. — Décès de trois Archevêques de la Colombie — M. le chanoine Léon Pratte — Feu M. l'abbé P.-S. Gendron — La Société Historique de Saint-Boniface — L'histoire de l'Ouest à la Bibliothèque Vaticane — La nappe de communion et la patène — "Amica" et A. F. A. C. C. — Les missions indiennes — Trois calendriers — Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

LE FONDATEUR DE L'EGLISE DU NORD-OUEST (1)

Oraison funèbre de Mg Provencher au Concile de 1889

(Suite et fin)

Quelle est cette vertu, ou plutôt quel est ce ressort merveilleux qui fait avancer le royaume de Dieu sur la terre? c'est l'obéissance. Si la croix est devenue le grand levier du monde, si elle est le glaive toujours victorieux de l'ennemi, c'est qu'elle est la plus haute expression de l'obéissance et du sacrifice. La victime qu'elle porte et qu'elle retient dans ses bras est celui qui s'est fait obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix, et, si elle se refuse aux sollicitations ironiques des Juifs qui passent devant elle disant: "Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix", si elle reste sur son gibet d'ignominie, c'est qu'elle est retenue, fixée par l'obéissance encore plus que par les clous qui transpercent ses pieds et ses mains.

L'obéissance n'est-elle pas elle-même un sacrifice, le plus excellent des sacrifices? "Melior est obedientia quam sacrificium". Vous croyez, hommes du monde, que le progrès c'est l'expansion de la liberté, c'est la destruction des digues qui contiennent ce fleuve et l'empêchent de quitter son lit dans sa marche à travers le monde? Eh bien, nous vous déclarons que plus

(1) Cf. "Les Cloches", numéro de février, page 32.

la liberté est contenue et réglée, plus elle est forte, plus elle est puissante pour le bien.

C'est l'esprit d'obéissance qui fut le partage de notre saint évêque; c'est l'obéissance qui le fit prêtre, c'est l'obéissance qui le fit missionnaire. Envoyez-moi dans les missions comme simple prêtre, je suis prêt à partir; quand je me suis fait prêtre, c'était pour vous obéir, et il me semble que je l'ai fait passablement. C'est elle surtout qui inclina ses épaules sous le fardeau de l'épiscopat. Au reste, que sont les dignités dans l'Eglise? Que sont-elles autre chose qu'un service? Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir, "non veni ministrari, sed ministrare". Aussi, la plus haute dignité de l'Eglise, la suprême majesté du monde, se signe serviteur des serviteurs de Dieu, "servus servorum Dei". Faisons le bien dans l'ordre, c'est-à-dire là où l'obéissance nous place, car il n'y a pas de bénédictions sans cela. Les oeuvres ne sont durables qu'autant qu'elles sont faites en accord avec la volonté de Dieu manifestée par celle des supérieurs.

C'est l'obéissance qui a retenu Mgr Provencher sur ces plages lointaines jusqu'à sa mort. Que de fois des déceptions amères, des découragements profonds, des difficultés toujours renaissantes, le défaut d'assurance pour le lendemain, lui ont dit: "Descende de cruce", quitte cette terre maudite, tes sueurs, tes larmes y sont infécondes. Mais l'obéissance le retenait disant: "Usque ad mortem", jusqu'à la mort. O missionnaire, ô évêque, tu es lié pour toujours à ton épouse, à ton Eglise! Pendant ta vie elle a ton travail et ton coeur. Après ta mort elle te demandera ta dépouille mortelle et tes ossements eux-mêmes, car tu lui appartiens entièrement, absolument et pour toujours: "usque ad mortem".

L'humilité fonde, et l'obéissance fait grandir l'oeuvre de Dieu, mais qu'est-ce qui la multiplie et l'étend au loin et au large? C'est le zèle. Allez et enseignez toutes les nations du monde. Ces paroles ont fondé l'apostolat et allumé les feux du zèle dans le monde. A travers tous les siècles et dans toutes les parties de la terre, des hommes ont entendu cette parole: Allez, allez. Allez aux îles et aux océans, allez aux fleuves et aux montagnes. Allez aux continents, allez aux feux du tropique et aux glaces du nord. Allez, et que rien ne vous arrête. La terre les a vu passer ces conquérants d'un nouveau genre qui venaient, non point pour forger des fers, mais pour les briser, non pour se rendre maîtres, mais pour se faire eux-mêmes serviteurs et esclaves; elle les a vu passer et ses échos ont retenti de leurs voix, disant: "Charitas Christi urget nos", la charité de Jésus-Christ est un aiguillon qui nous presse et tourmente nos coeurs.

A son tour notre saint évêque entendit cette parole du Sei-

gneur: "Ite", allez, et il est venu, il a dressé sa tente de missionnaire et d'apôtre aux lieux mêmes où nous prions aujourd'hui pour le repos de son âme. Le zèle fut le grand et principal inspirateur de sa vie. C'est le zèle qui lui fait entreprendre ces voyages longs et laborieux qui le mènent à plusieurs reprises en Canada, jusqu'en France et à Rome. Le zèle le transforme en ouvrier, ils se fait laboureur, charpentier et même manoeuvre. Le zèle lui arrache surtout des cris de détresse et provoque des appels désespérés de sa part. La moisson est abondante et il n'a pas d'ouvriers. Plusieurs sont venus, mais s'il y a un certain nombre d'appelés, il y en a peu d'élus. Lui, évêque d'un diocèse plus grand que l'Europe, n'a jamais eu en moyenne au delà de quatre prêtres. Et il entend des cris et des sollicitations qui lui arrivent des bords de l'Océan Pacifique et qui ont franchi les Montagnes Rocheuses. Là aussi on veut avoir des missionnaires. Où les prendre? Enfin, sa prière est exaucée: deux prêtres d'un grand dévouement et d'un grand zèle, MM. Blanchet et Demers sont venus se mettre aux ordres de l'évêque apôtre. Ils lui ont dit: nous voici, envoyez-nous, "ecce, mitte nos", et ils partent à travers l'immense prairie, ils traversent les lacs, ils s'engagent dans les cours des rivières pour les remonter vers leur source. Après plusieurs mois de fatigues, les voilà sur les pentes mêmes de ces montagnes qui se dressent devant l'Océan comme une gigantesque muraille, comme une barrière infranchissable. Leur marche dans la prairie et sur les flancs des montagnes se reconnaît aux croix qu'ils plantent de distance en distance et qui prennent possession du sol au nom de Jésus-Christ et de l'Eglise. Parvenus au sommet des montagnes, ils sont à genoux, ils entonnent un cantique d'actions de grâces, et comme Jacob, ils dressent un autel en souvenir. Sur cet autel la sainte V'ctime est immolée et l'hostie blanche, l'hostie sainte et sans tache, s'élève entre leurs mains, elle s'élève entre le ciel et la terre, elle domine et bénit les deux océans, l'océan des prairies sans limite, et l'océan des eaux sans profondeur connue. Quel autel, mes Frères, que ces montagnes, et quel spectacle que celui de Jésus-Hostie porté au-dessus de tous les sommets et ouvrant pour toute cette région des sources intarissables de grâce et de sanctification! Ces riches fleuves qui courent paisiblement à travers ces plaines, et ces cours d'eau qui se précipitent comme des torrents dans des vallées profondes et à travers des gorges abruptes, ont presque tous leur source aux sommets neigeux de ces montagnes. Ainsi, la blanche hostie, que la main des envoyés de notre évêque éleva pour la première fois sur ces cimes, me paraît avoir fait descendre de ci et de là d'innombrables trésors de grâces et de lumières célestes.

Aux joies que lui donnait cette extension du règne de Jé-

sus-Christ, venait se mêler des craintes, des inquiétudes pour l'avenir. Quels seraient ses héritiers et les continuateurs de son oeuvre? Avait-elle un avenir certain, assuré?

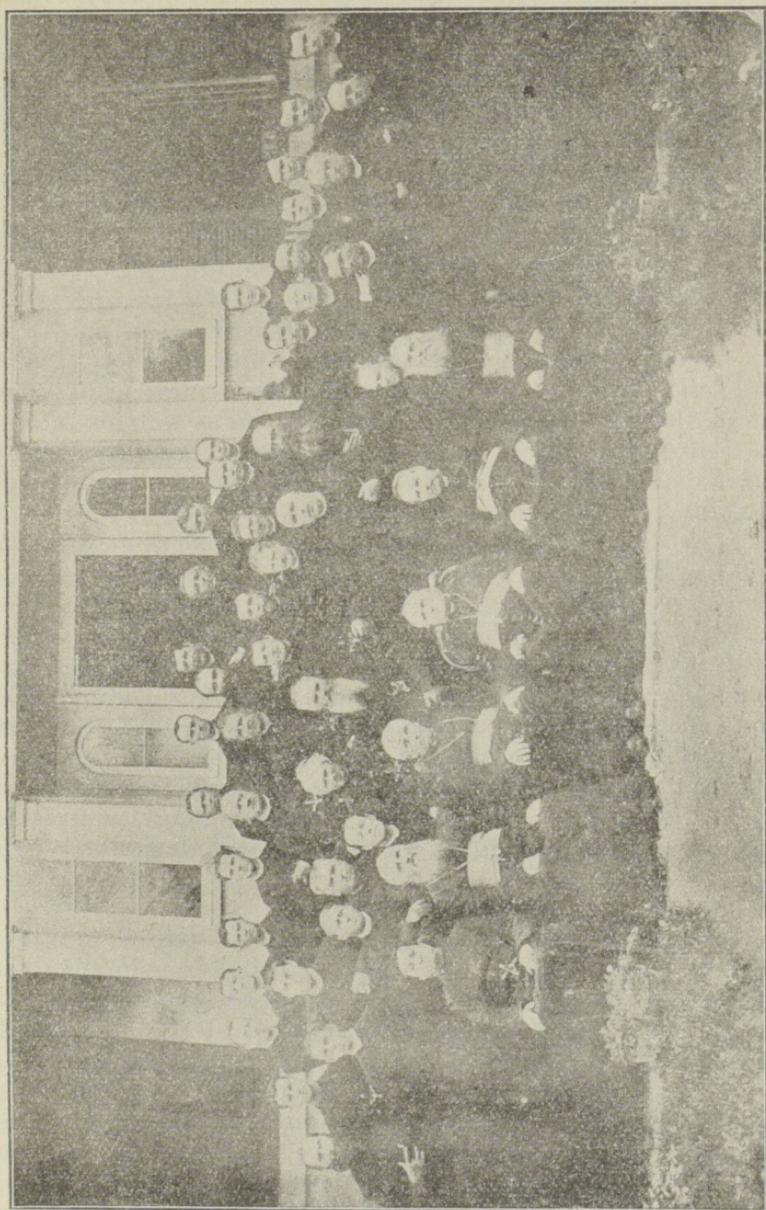
L'année même où Lord Selkirk faisait des démarches pressantes auprès de l'évêque de Québec pour avoir des missionnaires, un noble gentilhomme d'Aix en Provence se consacrait à Dieu, et se donnait lui et les siens aux pauvres et aux abandonnés. Il choisissait dans le champ de l'Eglise le part la plus difficile et la plus ingrate. Il disait: "Haec est pars mea in aeternum", voilà ma part pour toujours. Ce sont ces missionnaires, ces fils de la Provence, les Aubert, les Bermond, les Ricard qui, ayant entendu le cri de détresse parti des bords de la Rivière-Rouge et du Pacifique, se hâtèrent de répondre, disant: "Advocasti, adsumus", vous nous avez appelés, nous voici. Je suis heureux de pouvoir saluer aujourd'hui les vestiges de mes frères et de mes compatriotes. Ils vinrent les premiers, mais ils seront suivis par d'autres en grand nombre. Ils avaient été précédés par ces filles de la charité, qui elles aussi disaient: "Charitas Christi urget nos". O vieillard, vous pouvez maintenant mourir en paix! Vos oeuvres ne seront pas perdues, vos tribus errantes ne seront pas abandonnées, vos yeux ont vu le salut des peuples du Nord-Ouest.

Souvenons-nous, Messeigneurs et mes Frères, que les mêmes causes qui ont établi une oeuvre la soutiennent et la font grandir. Que l'esprit d'humilité, d'obéissance et de zèle nous anime tous, et les merveilles du passé seront suivies des grandeurs de l'avenir.

Ame du pontife, fondateur de cette Eglise, vous êtes avec nous, vous êtes avec ce Concile. Lorsque vous fûtes installé évêque de Saint-Boniface, vous n'aviez près de vous qu'un seul prêtre, le Rév. Père Aubert. Aujourd'hui, ces évêques et ces prêtres nombreux qui entourent votre tombeau, vous saluent comme la pierre principale, comme la pierre fondamentale sur laquelle portent leurs églises. Avec le prophète, je vous dirai: "Leva in circuitu oculos tuos et vide", levez vos yeux autour de vous et voyez. "Qui sunt isti et unde venerunt?" Qui sont ceux-ci et d'où viennent-ils? C'est d'abord celui que vous appeliez en père le petit Taché, l'enfant aux belles promesses; il fut apôtre avant d'être ordonné prêtre par vous, et le voilà aujourd'hui métropolitain vénéré et aimé de cette Eglise que vous avez fondée. C'est cet autre évêque qui, tout jeune encore, lui fut adjoint comme aide et coopérateur, et qui depuis plus de trente ans ne cesse de parcourir en apôtre le grand héritage que vous lui avez légué (1). C'est le vénérable évêque d'Anemour (2), vo-

1, Mgr Grandin. — 2, Mgr Faraud.

tre fils dans le sacerdoce, qui s'est plu à vivre et à se dévouer au poste le plus avancé et le plus difficile de cet immense champ



Les Pères du premier Concile Provincial de Saint-Boniface
du 16 au 24 juillet 1889

de bataille. C'est celui que j'ai l'honneur de représenter à ce Concile (3); retenu loin de nous et cloué sur un lit de souffrances par une implacable maladie, il est avec nous par la pensée

et par ses prières. Il fut fait évêque par un de ces deux missionnaires que vous envoyâtes d'ici même sur les bords de l'Océan Pacifique. "Qui sunt isti?" Qui sont ceux-ci? Ce sont deux évêques coadjuteurs et auxiliaires qu'on peut justement nommer les évêques des sauvages (4), car ils ont vécu avec les sauvages, ils se sont dépensés pour les sauvages et ils ont reçu leur consécration épiscopale au milieu des sauvages. "Qui sunt isti?" C'est le Rév. Père Lacombe, qui vous a pardonné d'avoir retardé son entrée dans la famille religieuse où il vit aujourd'hui, parce vous ne l'avez pas séparé de ses amis les sauvages. C'est le Rév. Père Maisonneuve, qui a cessé de prêter l'oreille aux bruits de la terre pour ne plus entendre que les échos du ciel. C'est le Rév. Père Dandurand, à qui vous avez conféré les ordres mineurs, et qui est venu donner au champ qui vous était confié ses dernières sueurs et ses dernières forces. "Qui sunt isti et unde venerunt?" Ce sont ces prêtres séculiers, ces religieux missionnaires et instituteurs de la jeunesse qui ne vous ont pas connu, mais qui sont tous animés du même esprit, de l'esprit apostolique, heureux de travailler là où vous avez travaillé, et de se dévouer pour la cause que vous avez si bien servie. "Qui sunt isti?" Qui sont ceux-ci? Ce sont ces fidèles nombreux, dont le noyau s'est tant fortifié depuis votre départ pour le ciel, et qui sont aujourd'hui heureux d'attester leur foi et leur respect de l'autorité par leur présence assidue aux séances de ce Concile.

Restez avec nous, ô pontife vénérable, restez avec nous. Continuez à être l'âme des oeuvres que vous avez commencées, et que tous ensemble nous puissions un jour dire après saint Paul et après vous: "Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi". J'ai combattu le bon combat, j'ai atteint le terme de ma course, j'ai été fidèle à mes engagements et à mes promesses, il ne me reste plus qu'à recevoir l'éternelle récompense.

* * *

— "L'Ouest Canadien", journal du temps publié à Winnipeg, apprécia comme suit ce discours: "Le panégyrique du premier apôtre de la Rivière Rouge a été prononcé par le R. P. Augier, O. M. I. Jamais les murs de la cathédrale n'ont tressailli au souffle d'une éloquence plus grande, plus majestueuse. La foule émue était absolument sous le charme de ce grand passé héroïque, de ces vertus presque surhumaines, et plus d'une fois, parmi ces cinq vieillards vénérables tous atteints dans les sources mêmes de la vie par les misères de leurs grands travaux apostoliques, l'on vit les larmes couler au souvenir de celui qui vint fonder ici cette dynastie du sacrifice dont ils continuent les amères et glorieuses traditions."

- 3. Mgr d'Herbonez. — 4. Mgr Clut et Mgr Durieu.

LE NOUVEL ARCHEVEQUE DE QUEBEC

Au moment où nous allons sous presse, en l'octave de l'Immaculée Conception, le 15 décembre, Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O. M. I., premier évêque de Gravelbourg, est promu au siège archiépiscopal de Québec.

Comme un aigle, à l'oeil cinglant à l'est et à l'aile rapide et sûre, il survole Saint-Boniface et Ottawa, et va se poser sur le rocher de Québec, berceau de l'Eglise canadienne. Comme le Pape, qui l'a nommé et le renomme: raptim transit!

Sa promotion ne prend personne par surprise. La rumeur publique le désignait. Seuls ceux qui auraient tant voulu le retenir dans l'Ouest n'osaient y croire. Aussi la joie est-elle générale, la joie de ceux qui l'obtiennent et la joie de ceux qui le perdent, la joie de l'Est et la joie de l'Ouest. Tous comprennent que, sous le souffle de l'Esprit-Saint, les lois de l'attraction agissent. La position éminente attire l'homme préparé pour elle.

Tous s'inclinent devant la sagesse du choix, tous rendent grâces. Les uns remercient le ciel de l'avoir posé dans les fondements d'un nouveau diocèse, à l'instar de la pierre posée par Dieu lui-même dans les fondements de Sion, pierre éprouvée, angulaire, précieuse, enfoncée dans le fondement. (Isaïe, XXXVIII, 16.) Les autres exultent à la pensée qu'il leur est donné. *Archiepiscopus datus est nobis. Habemus pontificem.* Pontife digne, par les qualités du coeur et de l'esprit, de monter sur le trône des Laval, des Plessis, des Rouleau. Les abeilles d'or empruntées aux armes de l'Université d'Ottawa, ornement de ses armoiries, pénétreront à tire d'aile dans la ruche universitaire québécoise et y distilleront le miel de la science et de l'expérience. Parfumées seront les alvéoles auxquelles elles apporteront le meilleur arôme des fleurs; le dard de l'esprit, manié par le coeur, n'y manquera pas.

A tous le nouvel Archevêque enseignera ce qu'est le Christ, "docere quis sit Christus", selon sa devise tirée des constitutions de sa Congrégation. Oh! la chère Congrégation des Oblats de Marie Immaculée! Combien elle a mérité pendant le siècle qui s'achève, depuis son arrivée au pays, l'honneur qui lui échoit. Comme l'étendard de sainte Jeanne de France, elle a été à la peine, au labeur missionnaire le plus pénible qui soit, elle a couvert l'immensité du Nord-Ouest de ses phalanges, elle a sauvé l'Eglise fondée par Mgr Provencher. Honneur à elle! Qu'elle se réjouisse dans le fils de prédilection, dont l'amour filial croît avec les ascensions!

La chère Congrégation, toujours riche en hommes, sera vraisemblablement appelée à remplacer le promu. Il semble qu'il

lui appartienne de sauver le cher diocèse fondé par lui et déjà si plein de promesses, mais si éprouvé par la crise présente.

Béni soit celui que le Saint-Père appelle au siège le plus ancien et le plus vénérable de notre cher Canada! Il y va au nom du Seigneur. Le Seigneur sera avec lui et fera par lui les oeuvres de sa droite.

Ad multos et faustissimos annos!



SAINT-HYACINTHE ET GRAVELBOURG

Dans une longue lettre pastorale adressée à ses diocésains, en date du 19 novembre, "à l'occasion des charités exercées récemment en faveur de son diocèse", S. E. Mgr Villeneuve chante sa reconnaissance. "Le nom de l'Eglise de Saint-Hyacinthe et ceux de ses vénérés Pontifes resteront écrits en lettres d'or et en traits ineffaçables dans les annales religieuses du diocèse de Gravelbourg... C'est tout un clergé c'est tout un peuple chrétien, dont le dévouement s'est manifesté de la façon la plus émouvante."

"De l'immense travail de la collecte des dons en nature et de leur expédition sage et sans perte, c'est aux Chevaliers de Colomb du Conseil de Saint-Hyacinthe et des autres Conseils du même diocèse qu'il faut savoir gré... Déjà en ce qui concerne le Collège Mathieu, de notre cher diocèse, Nous avons eu à féliciter publiquement les Chevaliers de la Province de Québec de leur dévouement généreux."

"Grâce à Notre appel à Saint-Hyacinthe, Nous espérons obtenir à peu près un char de denrées tout au plus, ce sont quinze voitures de chemin de fer qui nous ont été expédiées, contenant outre un certain nombre de précieuses boîtes de lingerie, des pommes de terre (5,000 sacs environ), des légumes de toutes sortes (environ 3,000 sacs), des boîtes de conserves (fruits, tomates, viandes), des sacs de pois, de fèves, etc., etc., en aussi considérable quantité. Soit un total de 450 tonnes de comestibles... Des hommes d'expérience et désintéressés estiment à la valeur d'un minimum d'une trentaine de mille piastres le contenu des wagons qui nous sont venus de Saint-Hyacinthe, sur l'invitation de Mgr l'Evêque."

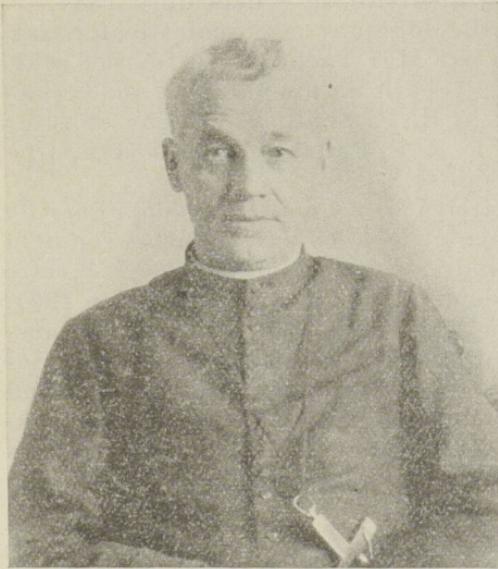
* * *

"Des secours ont été dirigés vers nous des provinces de l'Ouest elles-mêmes. Le fil de notre sujet a retenu jusqu'ici notre attention vers l'Est. Mais les louanges que nous venons d'exprimer et la reconnaissance qui nous incombe vont aussi aux catholiques du Nord de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Manitoba, qui ont bien voulu s'intéresser à notre sort."

UN JUBILE D'OR D'OBLATION

Les "Cloches de Saint-Boniface" sont heureuses d'unir leur voix au concert de joie et de bonheur qui a célébré, en la belle fête de l'Immaculée Conception et en son octave, le jubilé d'or d'oblation du R. P. Prisque Magnan, ce digne fils de Mgr de Mazenod et ce noble frère de tant de vaillants Oblats, que l'Ouest canadien vénère et aime ou dont il garde le souvenir ému et reconnaissant.

Saint-Boniface a tressailli d'une allégresse spéciale en fêtant celui qui y vint pour la première fois il y a quarante-huit ans et qui pratiquement y habite depuis trente ans. Pour les vieux Oblats, l'un ou l'autre côté de la rivière Rouge, c'est toujours St-Boniface. Le souvenir de Mgr Taché, qu'ils ont connu et aimé, celui de Mgr Langevin, dont la vibrante et fraternelle amitié est inoubliable, non moins que le berceau de leur Congrégation dans ces plaines de l'Ouest: tout cela est singulièrement cher à leur coeur. Ils redisent volontiers avec l'accent poétique de l'un de nos anciens Jésuites chantant notre Collège:



..... Rien ne surpasse
 La douceur de ton souvenir,
 Et je pense à Saint-Boniface
 Quand mon coeur veut se rajeunir.

* * *

En essayant de fixer la signification du jubilé du vétéran des phalanges oblates, nous ne voulons pas alarmer son humilité; la sobriété guidera notre plume. Si on eût consulté ses désirs, le jubilé eut été confiné à une stricte intimité et à l'effusion vers le ciel d'une prière reconnaissante. Croira-t-on que lorsqu'on a cherché sa photographie pour en orner le programme de la fête, on n'a trouvé qu'une très ancienne image où il est représenté avec sa barbe de missionnaire et tout à fait méconnais-

sable à la présente génération. Il n'est entré qu'une fois, au début de sa carrière, dans un atelier de photographie. Heureusement qu'il a un jour cédé à l'invitation d'un prêtre amateur, feu M. l'abbé Messier, ancien aumônier de l'hôpital, qui se plaisait à fixer les traits de ses amis et à les mettre en album. C'est grâce à cette sollicitation de l'amitié que le jubilé a pu être célébré avec image.

Né le 22 mars 1859 à l'Épiphanie, il fit ses études, primaires et classiques, à l'Assomption, entra au noviciat de Lachine le 27 septembre 1879, prit l'habit religieux le 1er octobre, fit son oblation temporaire, selon l'usage du temps, le 2 octobre 1880 et la perpétuelle à Ottawa, entre les mains du R. P. Tabaret, fondateur du Collège-Université, le 8 décembre 1881.

Ayant fait ses études théologiques au scolasticat Saint-Joseph, il fut ordonné prêtre par Mgr Taché, le 10 février 1884, dans l'église de l'Assomption. C'était un dimanche. Trois Oblats de marque étaient présents: le R. P. Soullier, visiteur et futur général, le R. P. Lacombe et le R. P. Poitras, qui l'assistait. Une foule immense remplissait l'église.

Destiné à l'Ouest, il y arriva le 28 mars en compagnie de l'archevêque de Saint-Boniface et le mois suivant il se rendit à Qu'Appelle, où il fut missionnaire jusqu'en juillet 1886. A cette date il devint supérieur et le demeura jusqu'au 8 septembre 1901. En juin 1887, au moment où Mgr Taché obtint, après des instances réitérées, d'être déchargé de la direction du vicariat des missions de Saint-Boniface, que lui avait confié Mgr de Mazenod le 9 novembre 1851, il fut nommé l'un des conseillers du nouveau vicaire. Il l'a toujours été depuis et l'est encore. Depuis vingt ans il exerce en plus la charge d'économiste provincial.

* * *

Voici le point culminant de la carrière du jubilaire. Le 8 septembre 1901, nouveau David paissant dans la vallée de Qu'Appelle les brebis du Seigneur, on lui mit en main le sceptre vicarial qui, trois ans plus tard, le 5 octobre 1904, à l'instar de la verge d'Aaron, se transforma en sceptre provincial. Le vicariat des missions de Saint-Boniface devint la province du Manitoba. Il la gouverna jusqu'au 28 mai 1911.

Son règne, — fécond en oeuvres de fondation et d'organisation nécessitées par les flots d'immigrants qui en ces années déferlèrent sur nos plaines, — fut signalé par l'établissement de la Maison de la Bonne Presse de Winnipeg. Docile au mot d'ordre venu d'une manière particulièrement pressante des hauteurs du Vatican, où le saint Pape Pie X bénissait les plumes des journalistes en prononçant sur elles la formule dont se servaient ses prédécesseurs pour bénir les armes destinées à la défense de la chrétienté, et de concert avec un archevêque militant et intré-

pide, il rendit ainsi au Manitoba un service dont la portée pour le bien est incalculable. Il adapta l'effort et le zèle de sa province religieuse à l'oeuvre vitale et nécessaire entre toutes. A diverses reprises, on l'imagine bien, des sommes d'argent considérables furent investies dans l'entreprise, qui connut des vicissitudes variées et des moments de crise. Ferme dans ses desseins arrêtés dans la lumière divine et appuyés sur les consignes pontificales, il sut toujours les faire prévaloir dans les conseils de sa famille religieuse.

Pionnier clairvoyant et courageux, son exemple fut une inspiration pour ses frères de la Saskatchewan et de l'Alberta. On les vit bientôt, avec l'aide de précieux auxiliaires, prêtres et laïques, établir la Maison de la Bonne Presse de Prince-Albert, en attendant celle d'Edmonton, dont "la survivance" est assurée.

* * *

Au soir de sa vie montante, le cher jubilaire, qu'on a appelé "un homme de peu de paroles, mais de bon conseil", a bien raison de remercier le Seigneur des faveurs dont il a aurolé ses cinquante années d'oblation et du bien qu'il lui a permis de réaliser. "La couronne de toute dignité, c'est une vieillesse que l'on trouve dans le chemin de la justice." (Prov., XVI, 31.) L'ancienneté de l'âge, les services rendus, la sagesse de l'expérience constituent un patrimoine supérieur. C'est une bénédiction pour les familles religieuses, de compter dans leur sein des vieillards, des membres qui méritent le nom d'anciens. Agents et témoins du passé, ils montrent dans le présent ce que peut l'avenir en s'acheminant dans les sentiers battus par eux.

En se multipliant autour de certaines dates mémorables qui n'avaient au jour qu'elles rappellent qu'un intérêt personnel, les années en changent le prix et la valeur; elles en font des dates d'intérêt public. C'est là où se manifeste toute la signification du jubilé célébré et celle de tout jubilé. La période de cinquante années est d'institution divine. La piété filiale permet d'en faire de douces et touchantes applications.

Voilà pourquoi en unissant leurs vœux à ceux formulés aux jours du jubilé, les "Cloches de Saint-Boniface" — qui elles aussi forment partie intégrante de la Maison de la Bonne Presse organisée et maintenue par le jubilaire et bénéficient de ses faveurs — lui souhaitent un nouveau jubilé d'or et un jubilé de diamant.

La neige des ans a depuis longtemps blanchi sa tête, mais son coeur, qui a souffert physiquement et moralement, n'a pas vieilli. Sans le prophétiser, on peut espérer qu'il battra encore dans dix ans.

Alors le 10 février 1934 les cloches du souvenir, de la vénération et de la reconnaissance et les "cloches-revue", leur fidèle écho, carillonneront le jubilé d'or sacerdotal du prêtre et le 8

décembre 1841 celui de diamant de l'oblation. "Qui bene prae-sunt presbyteri, duplici honore digni habeantur." (I Tim., V. 17.) Les prêtres qui gouvernent bien sont dignes d'un double jubilé.



LE DEVELOPPEMENT DU VICARIAT DE GROUARD

Le vicariat de Grouard, sous l'impulsion de S. E. Mgr Guy, O. M. I., prend de rapides et consolants accroissements. Dans une lettre circulaire qu'il adresse à ses bienfaiteurs, à l'occasion du nouvel an, l'actif vicaire apostolique indique le développement des missions indiennes et des missions blanches.

Il loue le zèle des Pères, des Frères et des Soeurs des missions indiennes de Wabasca, de Fort Vermillon, du Lac Esturgeon, de Saint-Bruno, de Saint-Bernard et des dessertes qui en dépendent. Il annonce que le R. P. Gouy, malgré ses 62 ans, cédé par Mgr Breynat, vient d'arriver pour fonder une nouvelle mission chez les Esclaves et les Castors, à l'extrémité nord-ouest du vicariat, en Colombie.

Malgré la difficulté des temps et l'arrêt de l'immigration en Alberta, des églises ont été construites à Dawson Creek, C.-A., à Guy, à Notikewin, Alta; une autre est en construction à Rahab et une nouvelle paroisse se fonde au nord de Falher et de Donnelly. Il indique une quinzaine de localités où les fidèles auraient besoin d'être aidés pour construire eux aussi.

Le territoire est immense et le travail des missionnaires difficile. L'automobile est le moyen le plus pratique de locomotion; des autos usagés rendraient de grands services. Que la charité aide le zèle et le développement sera encore accéléré.

Monseigneur a reçu récemment, par l'intermédiaire de la "Catholic Church Extension" de Toronto, quatre chèques pour autant de chapelles,



LA PUISSANCE DE LA PRIERE

Nous ne connaissons pas la puissance de la prière, cette puissance de l'homme sur la toute-puissance de Dieu. La prière se forme dans un humble cœur, elle monte au ciel et les orages sont dissipés ou prennent un autre cours. Par la prière, les plus justes alarmes des fidèles et les plus sages calculs des impies sont également trompés.

Louis **Veillot.**



— M. l'abbé Georges Dubuc, jeune prêtre du diocèse de Nicolet, est arrivé à Saint-Boniface le 4 décembre. Il y vient dans l'intérêt de sa santé et a été nommé vicaire à Sainte-Agathe.

COMMISSION PONTIFICALE POUR L'INTERPRETATION DU DROIT CANONIQUE

16 juin 1931

I. De l'administration des derniers sacrements. — Est-ce que le droit d'administrer les derniers sacrements conféré par le canon 514, 1, aux supérieurs dans les Congrégations cléricales, s'entend que ceux-ci peuvent donner le viatique et administrer l'Extrême-Onction à leurs religieux, en dehors du couvent? R. — Oui, s'il s'agit de religieux profès ou novices, en sauvegardant cependant l'ordonnance du canon 848; autrement, non.

II. De l'âge des confirmands. — Le canon 788 doit-il s'entendre que le sacrement de Confirmation ne peut être conféré dans l'Eglise latine avant sept ans, sauf dans les cas énumérés dans le même canon. — R. Oui.

III. Dans les causes matrimoniales. — Est-ce que, en vertu du canon 1989, une cause matrimoniale, déjà jugée par un tribunal, peut être de nouveau examinée par un autre tribunal du même degré? — R. Non.

IV. Déclaration de nullité de mariage. — 1. Est-ce que la "par certitudo", dont il s'agit au canon 1990, doit être acquise par un document authentique et certain, ou seulement par un autre moyen légitime? — R. Non, à la première partie, oui, à la seconde. — 2. Est-ce que la citation des parties, dont parle le canon 1990, doit être faite avant la déclaration de nullité de mariage? — R. Oui.

25 juillet 1931

I. La célébration du mariage. — Est-ce que dans l'absence physique du curé ou de l'Ordinaire, dont il est question dans l'interprétation du 10 mars 1928 du canon 1098, on doit entendre aussi le cas où le curé ou l'Ordinaire, quoique matériellement présent dans le lieu, ne peut pas, à cause d'un grave inconvénient, assister à la célébration du mariage pour y recevoir le consentement des conjoints? — R. Oui.

II. Du mariage des a-catholiques. — L'interprétation donnée le 20 juillet 1929 du canon 1099, 2, est-elle déclarative ou extensive? — R. Oui, à la première partie, non, à la seconde.

III. Du procès informatif dans les causes des serviteurs de Dieu. — Le canon 2039, 1, doit-il être interprété dans le sens que soit compétent pour instruire le procès informatif l'Ordinaire du lieu, où des témoins doivent être utilement interrogés? — R. S'en tenir à la prescription du canon 2039, 1, c'est-à-dire non.

* * *

Ces différentes réponses sont fort intéressantes et précisent

plusieurs points de droit canonique, comme on peut le constater en se référant aux canons indiqués. Nous nous contenterons d'attirer l'attention de nos lecteurs sur la célébration du mariage devant deux témoins, dans le cas où le curé ou l'Ordinaire, quoique matériellement présent dans le lieu, ne peut, à cause d'un grave inconvénient, assister à la célébration du mariage pour y recevoir le consentement des contractants. C'est un cas pratique lorsque la loi civile défend la célébration de certains mariages sous peine, par exemple, de poursuite devant les cours, d'amende grave ou d'emprisonnement.

Le canon 1098 autorise la célébration du mariage sans l'assistance du prêtre qualifié et devant les seuls témoins, "si haberi vel adiri nequeat sine gravi incommodo Ordinarius vel parochus vel sacerdos delegatus". Quand il n'y a pas de danger de mort pour l'un des futurs époux, il faut, pour pouvoir procéder de la sorte, que cette difficulté, selon les prévisions, doive durer un mois.

En résumé, s'il y a, pour le prêtre compétent (qu'on peut physiquement atteindre sans grave inconvénient), un grave inconvénient à passer outre à l'interdiction de la loi civile et que cette situation doive durer un mois, le mariage célébré devant deux témoins ordinaires est valide et licite.



LES SOEURS DE LA PROVIDENCE DANS L'OUEST AMERICAIN ET CANADIEN

Le 8 décembre marquait le 75^{ème} anniversaire de la fondation du premier établissement des Soeurs de la Providence de Montréal en Orégon. Elles y furent appelées par Mgr A.-M. Blanchet, évêque de Nesqually.

Aujourd'hui l'Institut compte dans l'Ouest américain, l'Alaska et l'Ouest canadien, 50 maisons dont les débuts, marqués du sceau du sacrifice et de l'abnégation, ont été bénis de Dieu. 914 religieuses s'y dévouent aux oeuvres suivantes: écoles, pensionnats, académies, orphelinats, hospices, hôpitaux et missions sauvages.



LA VIE DU FRERE ALEXIS REYNARD, O. M. I.

On vient d'écrire la vie émouvante du Frère Alexis Reynard, O. M. I., qui mourut victime de la chasteté. Le beau volume illustré, in-8 de 190 pages, porte ce titre: "Une page d'histoire des Missions arctiques. Le Frère Alexis Reynard, O. M. I., 1828-1875, premier apôtre inconnu du Grand Nord Canadien." L'auteur est le R. P. A. Philpott, O. M. I.

DECES DE TROIS ARCHEVEQUES DE LA COLOMBIE

Au cours de l'année sont décédés trois Archevêques de la Colombie, l'un démissionnaire du siège de Victoria depuis vingt-trois ans, un autre titulaire de Vancouver et le troisième ancien élu du même siège.

* * *

Le premier est S. E. Mgr Bertrand Orth. Né à Egbert, diocèse de Cologne, le 6 décembre 1848, il fut ordonné prêtre à Bruxelles en 1872. Préconisé sixième évêque de l'Île Vancouver le 19 avril 1900, il fut consacré le 10 juin suivant.

Ce diocèse de l'Île Vancouver, créé le 24 juillet 1846, avait eu pour premier évêque Mgr Modeste Demers consacré le 30 novembre 1847. En raison de sa position géographique et des rapports intimes de son premier évêque avec le premier archevêque d'Orégon, Mgr François-Norbert Blanchet (1), il fut attaché à cette métropole américaine jusqu'à son érection en métropole le 19 juin 1903(2). On lui assigna comme suffragants le diocèse de New Westminster et le vicariat apostolique du Mackenzie qui comprenait les missions du Yukon. Le 6 septembre 1904 son nom fut changé en celui de Victoria.

Devenu archevêque en même temps que son diocèse devint archidiocèse, Mgr Orth démissionna pour raison de santé le 13 avril 1908, recut le titre d'archevêque d'Amasée le 20 du même mois et se retira à Fiesole, près de Florence, où il mourut le 13 février dernier.

Le 7 septembre 1908 un nouveau remaniement fut opéré dans les diocèses de la Colombie. Le siège de l'évêché de New Westminster fut transféré à Vancouver et devint métropolitain, tandis que l'archidiocèse de Victoria redevint diocèse et suffragant de la nouvelle métropole, ainsi que la préfecture apostolique du Yukon créée le 7 mars précédent. Le vicariat apostolique du Mackenzie fut rattaché à la province ecclésiastique de Saint-Boniface.

* * *

Le deuxième est S. E. Mgr Timothée Casey, troisième archevêque de Vancouver, décédé le 5 octobre. Né à Saint-Etienne, Nouveau-Brunswick, le 20 février 1862, ordonné prêtre le 29 juin 1886, il fut élu évêque titulaire d'Utina et coadjuteur du

(1) MM. les abbés Blanchet et Demers furent les deux premiers prêtres qui traversèrent les immenses plaines de l'Ouest canadien jusqu'au delà des Montagnes Rocheuses en 1838.

(2) En 1898, Mgr Langevin avait attiré l'attention du cardinal Ledochowski, préfet de la Propagande, sur l'anomalie de ce diocèse canadien attaché à une métropole américaine. — "Cloches" II, 421. — C'est le seul diocèse de l'Ouest qui ne fit jamais partie de la province ecclésiastique de Saint-Boniface.

diocèse de Saint-Jean le 30 septembre 1899 et consacré le 11 février 1900. Il succéda à Mgr Sweeny le 25 mars 1901 et fut promu archevêque de Vancouver le 31 mai 1912.

* * *

Le troisième est S. E. Mgr Augustin Dontenwill, supérieur général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, décédé à Rome le 30 novembre. Né à Bischwiller, au diocèse de Strasbourg, en Alsace, le 4 juin 1857, il vint tout jeune aux Etats-Unis où l'attirait un oncle prêtre au diocèse de Buffalo. Envoyé à l'Université d'Ottawa, il y fit de très solides études couronnées par un brevet de maître ès-arts. Il entra au noviciat de Lachine et fit son oblation à Ottawa le 15 août 1880. Ayant fait sa théologie au scolasticat Saint-Joseph, il fut ordonné prêtre le 30 mai 1885.

D'abord attaché en qualité de professeur à l'Université d'Ottawa, l'obéissance l'appela ensuite à New Westminster pour diriger le collège que venait d'y fonder le vénérable Mgr Durieu. Préconisé évêque de Germanicopolis et coadjuteur du vieil évêque le 3 avril 1897, il fut sacré le 22 août suivant par Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, assisté de NN. SS. Durieu et Clut.

Devenu évêque de New Westminster le 1er juin 1899, par le décès de Mgr Durieu, il eut la consolation, le 7 septembre 1908, de voir son diocèse élevé à la dignité de métropole et son siège transféré à Vancouver. Le 15 septembre il fut lui-même promu archevêque du nouveau siège, mais il n'eut pas le temps d'en prendre possession. Cinq jours plus tard il fut élu supérieur général de sa Congrégation.

Canadien par son éducation, par son ministère sacerdotal, par onze années d'épiscopat et vingt-trois de sollicitude sur la partie canadienne des phalanges oblates si nombreuses au Canada et possédant des oeuvres multiples dans six provinces de la Confédération et les Territoires du Nord-Ouest, l'illustre et regretté défunt — qui était sujet britannique — a droit à une place bien marquée dans l'histoire de l'Eglise de notre pays.

Le Canada a uni à bon droit son deuil à celui de ses fils spirituels, les Oblats de Marie Immaculée.

R. I. P.



— Qu'une seule âme se perde par notre négligence ou notre manque de générosité, qu'un seul missionnaire soit arrêté dans son apostolat parce qu'il manque des moyens que nous lui avons refusés, il y a là une grave responsabilité à laquelle nous n'avons peut-être pas assez réfléchi jusqu'ici. — **Pie XI.**

M. LE CHANOINE LEON PRATTE

La mémoire de M. le chanoine Léon Pratte, ancien supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe et éducateur de grand mérite, dont la vie s'est passée dans l'ombre, a droit à une place marquée dans l'histoire du diocèse de Saint-Boniface et même dans celle des trois autres, qui en sont issus depuis vingt ans. Il a été, pendant l'épiscopat de Mgr Langevin, un discret et fidèle pourvoyeur de vocations sacerdotales pour ces diocèses. Nombreux sont encore dans leur clergé les prêtres venus, sous son inspiration et sa direction, du Séminaire qui fut "l'Alma Mater" de Mgr Taché.

Nous considérons comme un devoir de gratitude de signaler la brochure publiée à sa mémoire, au cours de l'année, par M. l'abbé Raoul Martin, prêtre du même Séminaire, avec une élogieuse préface, témoignage du supérieur actuel. C'est une esquisse de la figure aimée et vénérée du bon chanoine et du prêtre selon le cœur de Dieu. Hommage de piété filiale, elle contribuera à garder vivant le souvenir de celui qui a consacré sa vie entière à l'éducation de la jeunesse et à la direction des vocations.

Né à Saint-Charles-sur-Richelieu le 28 mars 1864, il fit ses études au Séminaire de Saint-Hyacinthe et fut ordonné prêtre par Mgr Moreau le 16 septembre 1888. Professeur de 1888 à 1893 et de 1906 à 1910, directeur des élèves de 1893 à 1906 et de 1910 à 1920, il fut supérieur de 1920 jusqu'à sa mort. En 1918 le camail de chanoine titulaire de la cathédrale de Saint-Hyacinthe récompensa ses services et ses vertus. Il mourut le 29 décembre 1930, pendant les vacances de Noël, et fut inhumé le 3 janvier 1931 dans la crypte du Séminaire.



FEU M. L'ABBE PIERRE-SAUL GENDRON

Ancien curé de La Salle

Retiré au Séminaire de Saint-Hyacinthe — auquel il était agrégé depuis 1878 — M. l'abbé Pierre-Saül Gendron, ancien curé de La Salle, nous écrivait le 1er septembre dernier, en accusant réception de l'avis de décès d'un confrère: "Mon tour arrive. Mes soixante-dix-neuf ans s'achèvent. Depuis sept mois je ne puis plus dire la messe ni réciter mon bréviaire. Je me prépare de mon mieux à la mort. Je me recommande à vos prières et à celles de mes bons amis de Saint-Boniface et du Manitoba."

Le tour du digne vieillard, qui a ainsi gardé jusqu'à la fin le souvenir de ses amis manitobains, est arrivé le 11 novembre. Dé-

posons sur sa tombe l'hommage de notre affection et le tribut de la reconnaissance que lui doit le diocèse pour le bon travail qu'il y a accompli pendant quinze ans. Un bref résumé de sa carrière marquera la place qu'il tient dans notre histoire manitobaine, particulièrement dans celle de la paroisse de La Salle, fondée en 1890 par le Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Né à Saint-Simon le 1er décembre 1852, Pierre-Saül Gendron fit ses études classiques et théologiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe et fut ordonné prêtre à Sainte-Rosalie par Mgr Moreau le 26 juillet 1876. Professeur, directeur des élèves, procureur, furent ses diverses fonctions au Séminaire jusqu'à sa venue à La Salle en 1901.

Durant ses quinze années de curé il consolida l'oeuvre paroissiale et la développa. Il y mit le couronnement par la construction de la belle, élégante et spacieuse église actuelle, qui fut bénie le 19 octobre 1915. (1) Elle est remarquable par le bon goût et le sens pratique qui ont présidé à tous ses détails. Il contribua de ses deniers au paiement d'une notable partie du mobilier, donna un bas-relief de la dernière cène et des statues de saint Pierre et de saint Paul.

En même temps qu'il remplissait ses fonctions curiales, il administrait les propriétés acquises par le Séminaire de Saint-Hyacinthe lors de la fondation de la paroisse. Ayant toujours retenu son agrégation au Séminaire, il y retourna en 1916. La maladie commençait à miner ses forces et il sentait venir la vieillesse.

Pendant plusieurs années il put exercer les fonctions de chapelain des Soeurs de Sainte-Marie au Séminaire. Il surveilla les travaux de construction de leur maison-mère en 1926-27. Il était expert dans l'art de la construction. Lors de l'érection du Petit Séminaire de Saint-Boniface, devenu depuis le Collège, on eut recours à ses lumières pour en fixer les plans. Il fut de plus l'un de ses bienfaiteurs, en y établissant une bourse. Son portrait est encore suspendu au mur du corridor principal avec ceux des autres donateurs de bourses. (2) Il était aussi homme de bon conseil et avait le don de faire connaître, sinon prévaloir, ses manières de voir. Il était d'un commerce agréable et ses pa-

(1) Voir "Les Cloches", XIV, 337-340.

(2) Ces autres donateurs de bourses, dont les portraits — oeuvre de Mgr Maillard — sont suspendus en place d'honneur au Collège, sont M. l'abbé Hermas Langevin, ancien curé d'Hochelaga; M. l'abbé Henri Bernard, prêtre du diocèse vivant à Montréal; de M. le docteur Desmarçais et de l'une de ses soeurs, Mlle Elise — tous deux décédés. Le portrait de feu M. l'abbé Joseph-Victor Joubert y figure à titre de premier directeur. Le portrait de Mgr Noël-Joseph Ritchot, P. A., y figurait, mais il a été donné au presbytère de Saint-Norbert.

roissiens lui étaient très attachés. C'était un prêtre doublé d'un gentilhomme.

Pour occuper les loisirs de ses dernières années, il publia en 1929 un travail généalogique de sa famille, contenant 700 pages.

Son souvenir aura toujours une place d'honneur dans la phalange des curés manitobains et son "Alma Mater" gardera le souvenir de ses longues années de services précieux et dévoués.



LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE

— — —

Le 17 novembre la "Société Historique de Saint-Boniface" a tenu une séance à l'Archevêché, sous la présidence de l'honorable L.-A. Prud'homme. Elle a élu douze nouveaux membres: ce qui porte le nombre actuel de ses membres à cinquante, dont treize demeurent en dehors du Manitoba. Depuis sa fondation, en 1902, sur les eaux du lac des Bois, au retour d'une visite à l'Île-au-Massacre et au site présumé du fort Saint-Charles (1), quarante-cinq autres de ses membres sont décédés.

Au cours de la séance, M. Noël Bernier proposa une motion d'appréciation et de reconnaissance des travaux historiques de M. Donatien Frémont, mentionnant sa brochure de l'an dernier sur "Mgr Taché et la Naissance du Manitoba" et sa remarquable et opportune étude critique des livres romancés de Maurice Constantin-Weyer, qu'il publie présentement dans le journal la "Liberté", dont il est le directeur.

M. Roger Goulet, au nom de la race métisse si odieusement traitée dans ces livres, se déclara heureux de seconder la motion, qui fut votée d'un commun assentiment de vigoureuse protestation. M. Goulet ajouta que, dès l'apparition des premiers livres, un comité de Métis avait fortement protesté, en autant qu'une demi-douzaine de personnes bien fâchées peuvent le faire, en écrivant à l'auteur et en intervenant auprès de la librairie française de Winnipeg pour qu'elle les retirât de la circulation: ce à quoi elle se rendit volontiers.

"Le Canada français", publication de l'Université Laval, et la "Revue de l'Université d'Ottawa" ont publié de larges parties du travail de M. Frémont. Nous souhaitons vivement que le tout soit réuni en brochure pour la honte du diffamateur et la revendication de la vérité historique.

A cette même séance la Société a procédé à l'élection de ses officiers.

(1) Voir "Les Cloches", I, 313-321; IV, 229-234, 242-246; VI, 221-227; VII, 205-234.

L'HISTOIRE DE L'OUEST A LA BIBLIOTHEQUE VATICANE

Nous avons eu le plaisir, au cours de l'année, d'offrir à la Bibliothèque Vaticane une collection complète des trente années des "Cloches de Saint-Boniface" et une autre des "Bulletins de la Société Historique", ainsi que "l'Esquisse du Nord-Ouest, par Mgr Taché.

Mgr Eugène Tisserant, pro-préfet, a bien voulu nous en accuser réception dans une bienveillante lettre, dont nous détachons la phrase suivante: "Je vous suis très reconnaissant du précieux envoi que vous nous avez fait et de votre promesse de continuer à nous adresser tout ce qui peut servir à l'histoire de l'Ouest canadien".

Ajoutons que deux ouvrages, d'une importance capitale dans cet ordre de choses, étaient déjà sur les rayons de la Bibliothèque Vaticane: "La Vie de Mgr Taché" par Dom Benoît, C. R. L. C., et "l'Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien" par le R. P. Morice, O. M. I.

Un envoi semblable, y compris "La Vie de Mgr Taché", a été fait à la Bibliothèque Pontificale Missionnaire, fondée par S. S. Pie XI, qui en a confié la direction aux Oblats de Marie Immaculée. Le premier directeur fut le regretté P. Streit, auquel a succédé le R. P. Dindinger qui, lui aussi, nous a marqué sa reconnaissance.

Une collection des "Cloches" se trouvait déjà à la Maison Générale des Oblats. En 1914, Mgr Dontenwill ayant exprimé à Mgr Langevin le désir d'avoir cette collection, le bon P. Dandurand, le socius de Monseigneur à l'Archevêché, fut heureux de lui envoyer celle qu'il avait fidèlement recueillie depuis les débuts de la publication.

Nous permettra-t-on d'ajouter encore qu'une quarantaine de bibliothèques — dont plusieurs publiques — possèdent la collection complète de la modeste revue fondée en 1902 par Mgr Langevin. Son double caractère ecclésiastique et historique lui a permis de recueillir beaucoup de documents fort précieux pour l'histoire religieuse de l'Ouest. Elle s'efforce d'être toujours fidèle à son mot d'ordre écrit en exergue sur sa couverture: "Colligite fragmenta ne pereant". Que n'a-t-elle une plus large diffusion! Ses fidèles abonnés meurent les uns après les autres, et ne sont pas toujours remplacés.



— Je finis cette année avec un désir non seulement grand, mais cuisant, de m'adonner désormais davantage au saint Amour de Dieu. — Saint François de Sales.

LA NAPPE DE COMMUNION ET LA PATÈNE

L'introduction de la patène de communion n'a rien changé aux prescriptions antérieures en ce qui concerne la nappe. On a deux sûretés au lieu d'une. Mais pour avoir ces deux sûretés, il ne faut pas laisser la nappe pendante; il faut s'en servir. De quelle manière? S'il y a un servent qui tient la patène sous le menton des communiants, il faut soulever modérément la nappe en la tenant par-dessous avec ses mains, mais non sous le menton, comme autrefois. C'est la patène qui doit être mise sous le menton. Si une parcelle glisse de la patène, elle tombera sur la nappe ainsi soutenue. Si la nappe reste pendante, la parcelle tombera par terre parce qu'on aura négligé l'une des deux sûretés que la Sainte Église place à notre disposition par son nouveau décret.

S'il n'y a pas de servent, quand la table de communion n'est qu'un bâton doré au lieu d'être, comme le suppose le décret, une table d'une certaine largeur (1) sur laquelle on peut étendre la nappe, il semble qu'il faille se contenter de l'usage de la patène et laisser la nappe pendante. Il est impossible de soutenir la nappe d'une main et de tenir la patène de l'autre, surtout de la passer au voisin. Dans ce cas, l'usage des deux mains est nécessaire pour éviter le glissement des parcelles, s'il en tombe.

En résumé, si un simple bâton doré tient lieu de table de communion, il faut se servir de la nappe lorsqu'un servent tient la patène, et ne pas s'en servir s'il n'y a pas de servent.

(1) "La table de communion, dit Mgr Barbier de Montault, tire son nom de son usage particulier et exclusif. Pour qu'elle mérite cette dénomination, il faut qu'elle ressemble, autant que possible, à une table et par conséquent que la surface supérieure soit relativement assez développée pour qu'on puisse y étendre une nappe... Benoît XIII demande un pied de largeur." — *Traité de la construction... des églises*, t. I, p. 204.



"AMICA" ET A. F. A. C. C.

"Aimca" est le premier numéro, paru le 31 octobre, de la revue des Associations Fédérées des Anciennes Elèves des Couvent Catholiques du Canada: un long titre, résumé en cinq lettres, pour signifier le mouvement féminin le plus important qu'ait encore vu naître le Canada français. Nous le saluons de la main et du coeur et nous lui souhaitons de réaliser pleinement les immenses espérances qui planent au-dessus de son berceau. Déjà 115 couvents, des provinces maritimes aux plaines de l'ouest, se sont rangés sous son étendard.

Les anciennes élèves de 115 couvents représentent un chiffre imposant; elles ont constitué autour de la ruche, où elles

ont puisé le miel de leur instruction et le nectar de leur éducation, autant d'amicales soudées entre elles, comme des alvéoles, par un lien fédératif. Autant d'essaims d'industrielles abeilles, qui butinent dans le champ de l'action catholique, où des reines aimées leur indiquent les royales cellules de la fraternité, de la charité et du dévouement.

Béni soit l'A. F. A. C. C. et large diffusion à "Amica", qui distille le miel si loué de l'Esprit-Saint. Il y a de l'abeille en elle. C'est simple, c'est léger, c'est ardent. Tout est parfumé du meilleur arôme des fleurs, et le dard ne manque pas. (1)

(1) Abonnement: 50 sous par an. — 3745, Ave de l'Oratoire, App. 7, Montréal, et à toutes les amicales.



LES MISSIONS INDIENNES

Nous nous proposons de reproduire l'exposé, si exact et si apostolique, qu'a dressé, dans le numéro de juin de "L'Ami du Foyer", le R. P. J. Magnan, provincial oblat de Saint-Boniface, des missions indiennes de l'ancien diocèse de Mgr Taché et des premières quinze années de Mgr Langevin. Voici la livraison de décembre, et l'espace nous fait encore défaut. On pourra s'en consoler en se référant à la revue oblate elle-même. Cette revue des familles, comme son nom l'indique, est elle-même l'apôtre de ces missions.



TROIS CALENDRIERS

— Calendrier du Christ-Roi. — Rappelle les pages glorieuses de notre histoire et contient de nombreuses illustrations représentant ses grandes figures. — 50 sous. Les abonnés des "Missions Franciscaines" le reçoivent gratuitement. Abonnement: \$1.00. — 33, rue de l'Averne, Québec.

— Calendrier Liturgique. — Heureuse initiative d'un prêtre du diocèse de Gaspé. Des sentences pleines de sens et de leçons; des images de bon goût représentant des scènes évangéliques et des paraboles; des notions liturgiques élevant les âmes: tels sont les principaux traits de ce nouveau calendrier intéressant et artistique. — 50 sous. Abbé Lionel Brosseau, Bonaventure, Qué.

— Calendrier de l'Oratoire Saint-Joseph. — Très connu et très populaire. Se présente cette année avec reproduction en couleurs d'un magnifique tableau des fiançailles de Marie et de Joseph et le portrait de la basilique dont les travaux progressent. — 50 sous. Oratoire Saint-Joseph, Montréal.

DING ! DANG ! DONG !

— Son Eminence le cardinal Ehrle a célébré récemment le soixante-dixième anniversaire de son entrée dans la Compagnie de Jésus. Il est âgé de 86 ans et vit dans la Cité Vaticane. Sous Léon XIII il devint préfet de la Bibliothèque Vaticane. En 1913, désirant consacrer tout son temps aux études médiévales, il démissionna et fut remplacé par Mgr Achille Ratti, le pape actuel.

— Les Soeurs Grises de Montréal, établies à Saskatoon depuis 25 ans, ont inauguré leur nouvelle maison de gardes-malades à la fin de novembre. Elle est moderne sous tous les rapports et de belle apparence, munie de salles de récréation et de conférences, d'un vaste auditorium et d'un ascenseur électrique automatique. Elle a coûté \$342,000.00. Elle peut loger 100 gardes-malades et quand l'étage supérieur sera terminé elle pourra en abriter encore autant.

— M. V.-E. Beaupré, ingénieur civil et professeur à l'Université de Montréal, a été élu président de l'importante Société Saint-Jean-Baptiste de la même ville. Il fut, il y a plus de vingt ans, président de l'A. C. J. C. C'est un fils de Saint-Boniface; il est un honneur pour sa ville natale.

— Nous saluons avec plaisir la naissance de deux nouveaux cercles de l'A. C. J. C. au Manitoba, l'un à Notre-Dame de Lourdes et l'autre à Laurier. L'Union Régionale de Saint-Boniface compte 18 cercles manitobains et un 19ème à Willow Bunch, Sask.

— "Le Semeur" de novembre nous apporte la nouvelle, présentée par le R. P. Roméo Bergeron, S. J., que M. Alfred Doucet vient d'entrer au Comité central de l'A. C. J. C. C'est le deuxième acéjiste de Saint-Boniface appelé à cet honneur. L'autre est M. Joseph de Ambrosis, trésorier de l'Association. L'Union Régionale manitobaine doit beaucoup aux trois anciens mentionnés dans ce coup de cloche.

— D'après une note de l'évêché du Pas publiée dans "La Liberté" du 9 décembre, treize victimes, dont la supérieure des religieuses, ont péri dans l'incendie de l'école indienne de Cross Lake le 25 février 1930. Les deux incendiaires, Georges Paynter, celui qui a conçu et exécuté le sinistre plan, a été condamné au pénitencier à perpétuité, et son complice, Nelson Hughes, qui l'a aidé, à trois ans.

— Il y a eu vingt-deux ans le 10 de ce mois que le R. P. J.-O. Plourde, O. M. I., est entré comme gérant et directeur à la Maison de la Bonne Presse de Winnipeg. Il avait reçu sa nomination la veille du R. P. J.-P. Magnan, le jubilaire de la semaine dernière. Ce n'est pas un mince mérite d'avoir passé à travers

les vicissitudes de ce laps de temps. Puisse-t-il traverser encore la crise présente!

— S. E. Mgr di Maria, ancien délégué apostolique au Canada et actuellement nonce à Berne, a célébré ce mois-ci, le jubilé d'argent de sa consécration épiscopale. Il a été consacré évêque de Catanzaro par le cardinal Merry del Val, à Rome, le 6 décembre 1906.

— Le 8 décembre, la paroisse française de l'Immaculée Conception d'Edmonton a célébré le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Son territoire primitif a été morcelé six fois pour donner naissance à six autres paroisses. C'est dans cette paroisse qu'est le couvent des Soeurs de l'Assomption.

— On a remis dimanche, le 13 décembre, à l'Institut Collégial Provencher, à Mme B.-Roland de Denus, la décoration d'officier d'Académie que lui a décernée le gouvernement français pour son dévouement à promouvoir la langue française, à aider les vétérans français et toutes les bonnes oeuvres, religieuses et patriotiques. Distinction assez rarement accordée à une femme, mais combien méritée!

— Le collège Mathieu de Gravelbourg va entrer en vacances de Noël avec 94 élèves inscrits. Ce nombre dépasse toute attente. Il a été rendu possible par la libéralité de la chère province de Québec, terre de foi, de dévouement et de générosité.

— Quatre religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie sont parties le mois dernier pour aller faire une fondation au Japon, dans la préfecture apostolique de Kagoshima, dirigée par des Franciscains canadiens. Ce sont les Soeurs Edith, ancienne assistante générale, Véronique du Crucifix, Ann Patricia et Mary Esterwin.

— La Rde Soeur Ste-Emilienne, qui fut pendant neuf ans supérieure de l'hôpital de Saint-Boniface, est partie pour Montréal le 23 novembre. Son nom demeurera dans l'histoire de l'hôpital, qui lui doit une réorganisation importante dans le service médical, la construction d'une maison de gardes-malades et surtout celle du sanatorium pour les tuberculeux.

— La Rde Mère Piché, supérieure générale, qui a passé l'été à visiter les maisons de sa communauté dans les trois provinces des prairies et qui est allée jusqu'à l'Île-à-la-Crosse, a achevé sa visite le 8 décembre. Malgré ses 71 ans elle se propose bien d'aller visiter le Mackenzie l'an prochain.



R. I. P.

— M. le chanoine Vitalien Villeneuve, ancien supérieur du collège de l'Assomption et doyen du clergé séculier du diocèse de Montréal.

LIBRARY AND ARCHIVES CANADA
Bibliothèque et Archives Canada



3 3286 57491388 1